

Sherbrooke le 18 septembre 2006

À :

Secrétaire du BAPE
À l'attention de Mme Marie-Josée Méthot
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part de mon indignation face au tracé sud de l'autoroute 410 de Sherbrooke.

Ce tracé comporte de nombreux éléments qui doivent être spécifiés :

- Surplus de poussières, de gaz, de smog pouvant développer ou aggraver des problèmes au niveau respiratoire
- Destruction d'une partie de la forêt dont jouissent les gens du quartier. Privant ces derniers d'un milieu naturel (de plus en plus rare) pour marcher, faire de l'observation en forêt, cueillir des plantes, photographier etc., mais surtout les priver d'un environnement rassurant pour l'œil et apaisant pour l'esprit.
- Impacts d'un éventuel accident impliquant un véhicule lourd transportant des matières dangereuses.
- Une qualité de vie et une intimité détériorées.
- Pollution par le bruit amenant une hausse de stress et insomnie (fatigue) (les gens du quartier ont l'habitude de vivre dans le calme)
- Dévaluation du prix des résidences du quartier (bien des gens voudront quitter pour échapper à cette violation de leurs droits)
Bien entendu, un stress supplémentaire ; un déménagement équivaut à un changement d'école pour les enfants, recherche d'un endroit aussi bien que celui-ci, leurs habitudes ébranlées etc..

La qualité de vie diminuée de centaines de personnes et tous les risques engendrés par différentes formes de pollution devraient être pris en considération
Soyons logique et rationnel!

Le Ministère des Transports a fait ses devoirs et favorise le tracé nord. L'étude produite par le Ministère démontre que le tracé sud n'est pas celui qui convient à la population, au contraire. Le tracé nord pénalise moins les résidents que le tracé sud.
Pourquoi s'opposer au bien-être d'une majorité? La question ne devrait même pas être discutée.

P.S. : Une pétition encourageant le tracé sud se trouve, entre autre, dans un milieu public (ferme St-Catherine) et se retrouve avec des signatures des gens peu ou pas concernés par la situation. Elle ne devrait donc pas faire partie des arguments des opposants du tracé nord.

Richard Côté
Sherbrooke (R.-F.)

